

Lumni

ENSEIGNEMENT

Les sources de l'information

Fiche info du CLEMI, parue dans le dossier de la Semaine de la presse 2017

Les journalistes ne peuvent être toujours les témoins directs des événements ou des sujets dont ils rendent compte : aussi doivent-ils s'appuyer sur un ensemble de ressources qui vont leur permettre de rendre compte de l'actualité ou des problèmes que connaît le monde qui nous entoure. Ce sont les sources de l'information.

Les compléments de l'observation directe

La présence sur place de journalistes reporter, de fait-diversiers, de localiers, qui n'est pas la situation la plus courante, n'exonère pas de devoir s'appuyer sur des sources complémentaires. En effet, le regard d'un individu, fut-il expérimenté, l'expose toujours à être partiel, biaisé par la position qu'il occupe. Aussi va-t-il devoir faire appel à des témoins directs, à des spécialistes tels que des secouristes, des policiers dans le cas de faits divers ou encore des personnels de santé, élus, syndicalistes pour des questions de société. Nombre d'informations ont pour origine des acteurs politiques, économiques, sociaux qui vont être sources de l'information, selon les modalités qu'ils donnent à celle-ci : communiqué, conférence de presse, déclaration publique, etc.

Témoins

Dans la grande majorité des cas, les rédactions vont travailler sans journalistes sur les lieux de l'événement, au moment où celui-ci se produit. C'est dire que la connaissance des faits passera par des témoins sur place, personnes ordinaires ou acteurs de la situation.

Le principe de base est de s'assurer de la fiabilité des témoignages par la multiplication de ceux-ci : il s'agit du « croisement des sources ». Avec les développements des réseaux sociaux, les journalistes accèdent à de nouvelles sources de témoignages. Cela peut être sous forme de textes, mais aussi d'images, de sons, de vidéos, comme lors d'attentats ou de

catastrophes, voire de simples accidents de la vie quotidienne. La « veille » sur ces mêmes réseaux sociaux permet d'identifier des tendances, des sujets ou des événements que la rédaction pourra approfondir par des témoignages directs.

Agences d'information

Dès le début du XIXe siècle, avec Charles Havas, germa l'idée que des entreprises spécialisées dans la collecte des faits aux quatre coins du pays ou du monde pouvaient pallier l'incapacité d'un média à disposer de journalistes partout. Ce sont les agences d'information. Les plus importantes, dites agences internationales, sont la Française AFP, la Britannique Reuters et l'Américaine AP. À leurs côtés existent des agences nationales, telle que Belga pour la Belgique, ainsi que des agences spécialisées dans différents domaines, telles que Bloomberg pour l'économie ou l'AEF pour l'éducation. Ces agences, qui s'appuient sur leurs propres journalistes, proposent des abonnements aux médias, qui peuvent reprendre leurs textes sous forme de dépêches, ainsi que leurs photos, vidéos, infographies, etc. La majorité des pages internationales sont réalisées grâce à la production des agences.

Spécialistes, experts, documentation

L'information ne saurait se réduire à la présentation des faits. Le rôle des médias, les attentes du public supposent une mise en perspective, des interprétations, du décryptage, éventuellement des commentaires. Pour réaliser cet « enrichissement », les journalistes ont besoin d'explications fournies par des spécialistes (praticiens, experts, chercheurs) qu'ils vont contacter directement. Les connaissances de ces spécialistes peuvent également être accessibles à travers leur production (livres, rapports, blogs) et via des centres de documentation, surtout aujourd'hui des banques de données, dont l'accès est facilité par différents moteurs de recherche. À cet égard les moteurs de recherche sont devenus l'un des outils familiers des journalistes.

Jean-Marie Charon, chercheur associé à l'EHESS

Source : <https://www.cleml.fr/fr/ressources/nos-ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques/les-sources-de-linformation.html>